

Communiqué de presse

Bruxelles / Utrecht, le 6 novembre 2009.

Fortis Finance lancera le 10 novembre 2009 une offre publique de EUR 1,0 milliard sur le solde de ses obligations en circulation

Le 24 septembre 2009, Fortis Finance a annoncé son intention de lancer une offre publique d'acquisition en numéraire sur les obligations en circulation émises dans le cadre de son programme EMTN (European Medium Term Notes) et des Inflation Linked Notes. Cette offre publique découle de la volonté de Fortis de gérer activement les suites de la scission du groupe.

Le 3 novembre 2009, l'autorité belge de contrôle, la CBFA, a approuvé le prospectus qui sera disponible dès le début de la période d'acceptation, à savoir le 10 novembre 2009. La période d'acceptation prendra fin le 30 novembre 2009 et Fortis Finance annoncera le résultat de l'offre le 4 décembre 2009. Le prospectus comprend une liste détaillée des obligations auxquelles l'offre publique s'applique. Le règlement du prix offert, y compris le paiement des intérêts courus, aura lieu le 11 décembre 2009.

Pour toutes les obligations autres que les obligations structurées, le prix de l'offre est égal à la valeur nominale de l'obligation majorée des intérêts courus. Pour l'obligation structurée « credit linked » portant le code ISIN XS0173164780, le prix offert s'élève à 95,139% de la valeur nominale de l'obligation, à majorer des intérêts courus, tandis que pour l'obligation structurée indexée sur l'inflation portant le code ISIN XS0181100834, le prix de l'offre s'élève à 111,815% de la valeur nominale de l'obligation, à majorer des intérêts courus.

Dès le 10 novembre 2009, une version électronique du prospectus sera publiée sur le site internet de Fortis (www.fortis.com/fr/creance/index.asp). Dès cette date, la version papier du prospectus pourra être obtenue sans frais auprès de Fortis Finance et de BGL BNP Paribas.

L'offre publique d'acquisition n'est faite qu'en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre publique d'achat ou de vente, ni une demande de quiconque, dans toute juridiction où une telle offre publique ou demande n'est pas permise, ou par toute personne pour laquelle il est illégal de faire une telle offre publique ou demande ou à toute personne à laquelle il est illégal de faire une telle offre publique ou demande. Aucun acte n'a été posé (et ne sera posé) hors de la Belgique, des Pays-Bas ou du Luxembourg pour permettre une offre publique dans toute juridiction où des démarches seraient nécessaires à cette fin. En conséquence, le présent communiqué de presse ne peut pas être transmis au public dans aucune juridiction, hormis la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, où un enregistrement, une déclaration ou toutes autres obligations sont d'application ou le seraient en lien avec une offre publique d'achat ou de vente. Tout manquement aux restrictions exposées ci-dessus pourrait constituer une violation des lois financières et de la réglementation dans d'autres juridictions.

Fortis

Rue Royale 20
1000 Bruxelles
Belgique

Archimedeslaan 6
3584 BA Utrecht
Pays-Bas

www.fortis.com

Avec l'assurance comme coeur de métier, Fortis (www.fortis.com) emploie plus de 10.000 personnes en Belgique et à l'étranger. Fortis compte quatre marchés de référence : la Belgique, le Royaume-Uni, l'Europe continentale et l'Asie.

Sa filiale AG Insurance, qu'elle détient à 75%, jouit de longue date du leadership en *Life* et *Non-Life* sur le marché belge, son marché domestique. Elle se profile en outre comme un acteur essentiel dans le créneau *Employee Benefits*.

En dehors de la Belgique, sa filiale Fortis Insurance International, détenue à 100%, mène ses activités dans les trois autres marchés au travers de filiales propres, de coentreprises ou de partenariats locaux. Au Royaume-Uni, Fortis est en passe de devenir le deuxième assureur automobile du marché tandis qu'en Asie, Fortis met à profit son savoir-faire pour valoriser les opportunités de développement de partenariats à haute valeur ajoutée.

En 2008, 54% du chiffre d'affaires des activités d'assurance provenaient du marché belge et 46% des autres marchés.

Fortis détient en outre une participation de 45% dans Royal Park Investments, une structure d'accueil qui héberge un portefeuille de crédits structurés. Il détient aussi des participations à 100% dans des sociétés de financement, dont il assume la gestion des actifs et des passifs.

Fortis est cotée sur Euronext (Bruxelles – Amsterdam).

Fortis accorde par ailleurs une importance déterminante à sa responsabilité sociale, démontrée par ses fondations, dédiées au mécénat et au bénévolat.

Contacts presse :

Bruxelles : +32 (0)2 565 22 66

Investor Relations :

Bruxelles : +32 (0)2 565 53 78 *Utrecht*: +31 (0)30 226 65 66